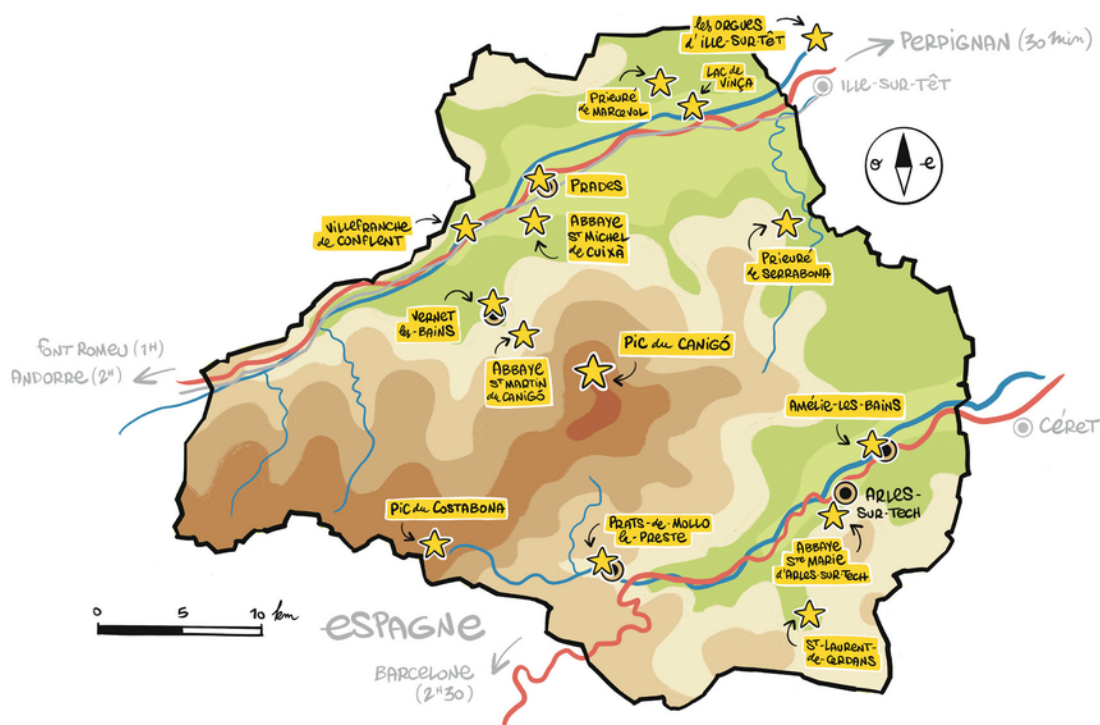


Garder la tête froide lors des coups de chaud sur les zones de baignade



Grand Site de France du Canigó

Montagne sacrée des catalans

Le massif du Canigó, balcon pyrénéen majestueux sur la méditerranée, voit affluer, chaque été, un public toujours plus nombreux en quête de fraîcheur. La fréquentation croissante de ses sites naturels de baignade amène les collectivités à devoir s'outiller pour encadrer leur responsabilité, préserver les milieux, garantir la sécurité et maintenir une relation harmonieuse entre habitants, visiteurs et espaces naturels.

L'émergence

Une pratique nouvelle des visiteurs

Situé à 40 km du littoral méditerranéen, le massif du Canigó constitue un espace de report privilégié lors des épisodes de fortes chaleurs. Par une politique Grand Site de France volontariste, la pénétration des véhicules à moteur a été fortement abaissée depuis les années 1990, désormais sous les 1000 mètres d'altitude. En parallèle, une augmentation de la fréquentation de sites de baignade en rivière a été perçue par les élus et les habitants ces dernières années. Ces sites, non aménagés et non surveillés, étaient

historiquement confidentiels et ne font pas l'objet d'une promotion touristique structurée. L'émergence de ces pratiques semble liée à plusieurs facteurs conjugués :

- la recherche de fraîcheur dans un contexte de canicules récurrentes,
- la diffusion rapide d'informations via les réseaux sociaux,
- la proximité de bassins de population important

Or, cette fréquentation non maîtrisée soulève des enjeux en termes de sécurité des personnes (sauts, noyades, accès escarpés), santé publique, dégradation des milieux aquatiques, conflits d'usages, acceptabilité et responsabilités juridiques.



“ Des élus nous ont alertés sur la fréquentation croissante de certains spots de baignade. Il y avait un besoin d'objectiver la fréquentation et d'accompagner les communes, souvent désarmées. ”

Directeur du Syndicat Mixte Canigó Grand Site

L'expérimentation

Un modus operandi robuste

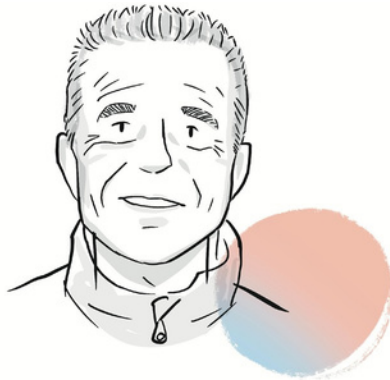
Dans une démarche anticipatrice et en cohérence avec le projet GSF 2025 – 2032, le SMCGS s'est doté d'un mode opératoire pour traiter ce défi complexe, combinant gouvernance, objectivation de la fréquentation, médiation et expertise réglementaire.

Une gouvernance partagée dès le diagnostic

Un groupe de travail « Baignade en rivière » a été créé, réunissant des élus des communes concernées, des services de l'État (SDEJS), des Parcs naturels régionaux des Pyrénées Catalanes et Corbières-Fenouillèdes, le Pays Pyrénées-Méditerranées, les offices de tourisme, ainsi que certains usagers professionnels (groupement des professionnels du Canyon, hébergeurs...). Ce premier cadre a permis de partager les enjeux, identifier les sites concernés et prioriser les actions. Les élus ont été invités à jouer un rôle proactif, favorisant leur appropriation.

“ La solution ne peut être que collective : on ne peut pas travailler chacun dans son coin, il faut agréger tous les acteurs du milieu pour que l'information circule et que les comportements évoluent réellement ”

Laurent SABATIN
SDJS 66



leur configuration : stationnements contraints, accès dangereux, espaces de baignade limités. Sur ces sites, quelques dizaines de personnes suffisent à générer des impacts significatifs.



OBSERVATION QUALITATIVE
PAR LES ÉCO-MÉDIATEURS

Une objectivation de la fréquentation

Afin de dépasser les perceptions subjectives, le SMCGS a déployé un dispositif d'observation sur 4 sites pilotes, 3 en Conflent et 1 en Vallespir, grâce à une flotte de compteurs mobiles entre avril 2024 et octobre 2025. Selon les sites, les volumes cumulés observés varient de 3000 à plus de 15 000 passages sur la saison, avec des pics lors des périodes de week-ends de ponts et au cœur de l'été.

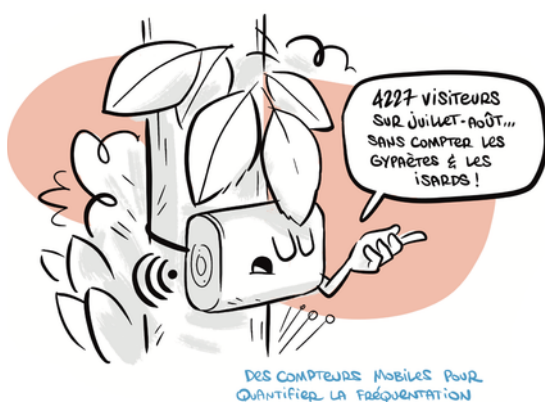
Ces données ont été couplées à d'autres, acquises dans le cadre de l'AMI (Flux Vision Orange en partenariat avec l'ADT66 et G2A dans le cadre de l'accord négocié avec l'Agence des Pyrénées pour la Destination Canigo-Pais Catala) ou déjà disponibles (Outdoorvision, via un partenariat avec l'ADT66).

Analyse juridique

Enfin, une analyse juridique approfondie portant sur la situation réglementaire des sites de baignade en rivière a analysé 3 scénarios de responsabilités des maires et d'identifier les leviers d'action mobilisables.

- interdiction de la baignade,
- aménagement et valorisation touristique,
- sécurisation sans interdiction

Le scénario majoritairement retenu par les élus consiste à sécuriser sans interdire, via une information adaptée et, le cas échéant, des arrêtés ciblés. L'information du public demeure le levier essentiel pour sécuriser juridiquement les élus.



DES COMPTEURS MOBILES POUR
QUANTIFIER LA FRÉQUENTATION

Les fréquentations des sites de baignade ont ainsi été mises en perspectives avec les tendances de la Destination sur les mêmes périodes. Une fois encore, l'objectivation chiffrée a permis de poser un socle solide de dialogue avec les parties prenantes.

Médiation humaine

Les sites de baignade identifiés ont été intégrés aux tournées d'éco-médiation estivales du SMCGS. Cette présence humaine a permis d'observer les comportements, les usages et les points de tension. Les observations de terrain montrent que si aucune situation de surfréquentation généralisée n'a été constatée, certains sites présentent des fragilités importantes du fait de



PANNEAUX INFORMATIFS
ET SIGNALÉTIQUE
SUR LES SITES DE
BAIGNADE

“
Canigo Grand Site nous a apporté un appui technique qu’une petite commune comme la nôtre n’aurait pas su mobiliser, et ce regard extérieur, neutre et expert a été très utile.
 ”

1er adjoint à la mairie de Catllar

Les suites

De l'expérimentation à la répliquabilité sur les sites secondaires

Cette approche laboratoire situationc complexe a permis de consolider une véritable méthode de traitement des sites de baignade à enjeux : diagnostic partagé, objectivation de la fréquentation, analyse juridique, définition d'un scénario et accompagnement des communes. Cette méthode est susceptible d'être étendue à d'autres sites du Massif du Canigo (10 sites secondaires identifiés) voire d'autres vallées concernées. La recherche de fraîcheur et de zones de baignade va probablement s'accroître avec le changement climatique. En parallèle, un travail avec les Offices du Tourisme va être mené pour déréférencer les sites sensibles.

Au-delà des sites de baignade, l'approche multi-échelle et multi-canaux a profondément enrichi la capacité d'appréciation des enjeux de fréquentation du territoire par le SMCGS et préfigure un dispositif d'observation prédictif et à posteriori plus global à l'échelle du Grand Site de France. Cette expérimentation nourrit ainsi l'objectif pour le SMCGS de mettre en place, d'ici 2027, un dispositif d'accompagnement des sites soumis à une forte pression de fréquentation prévisionnelle (Bacti GSF 2025-2032).

“
Il serait intéressant de capitaliser un vadémécum déclinant une méthodologie simple qui permette aux communes d'être en conformité sans se perdre.
 ”

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

L'apport de l'AMI

Un cadre légitime et engageant

Le séminaire territorial à Ile-sur-Têt a constitué un levier de mobilisation des

élus du territoire et a permis d'installer concrètement la dynamique du groupe de travail.

La disponibilité d'un financement dès le lancement de la démarche a également facilité l'identification et le déploiement rapide d'actions concrètes dans le prolongement de la réflexion collective.



“
 Il y a un vrai sujet à travailler sur les réseaux sociaux et sur le déréférencement de certains sites, pour maîtriser et agir très concrètement sur la fréquentation
 ”

Florian CHARDON
 CANIGO GRAND SITE

Les —

- Le vol de compteurs mobiles sur 2 sites prioritaires, entraînant un biais dans les mesures.
- Les craintes de restrictions de certains acteurs locaux ayant toujours connu ces sites ouverts à la baignade.

Les +

- + La logique d'anticipation, et non de gestion d'une crise, a renforcé l'intérêt et l'implication des acteurs sur un sujet nouveau.
- + L'entrée par la responsabilité juridique des élus a été un levier de mobilisation des maires, enclins à se sécuriser sans interdire, informer plutôt que sanctionner. L'expertise juridique menée par un avocat extérieur a apporté une dimension sécurisante.
- + L'objectivation robuste des flux a été indispensable pour dépasser les perceptions et consolider le socle nécessaire au passage à l'action.

Les résultats en chiffre

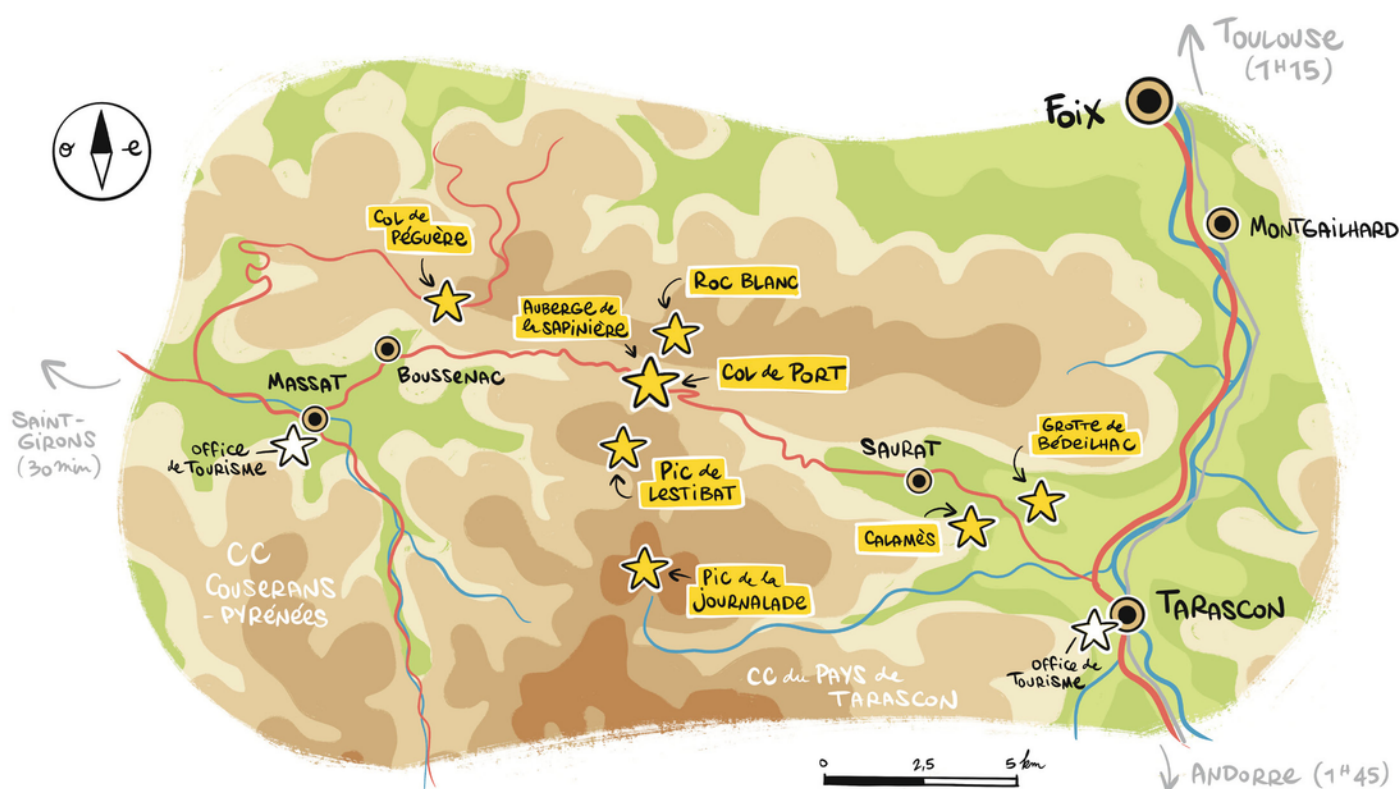
- 3 000 à 15 000 visiteurs en été sur les sites observés
- 4 sites prioritaires analysés en profondeur
- 10 sites secondaires identifiés
- 1 étude juridique et réglementaire
- 3 options de scénarios réglementaires proposés aux élus



Contact :

Florian Chardon, Syndicat mixte Canigo Grand Site
 florian.chardon@canigo-grandsite.fr

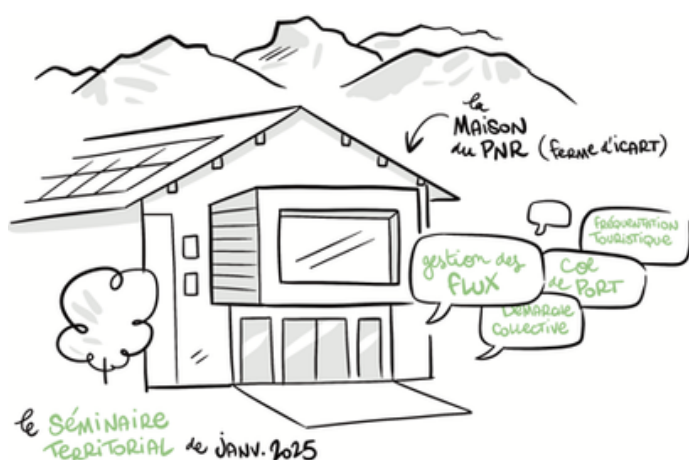
Avant les tensions, la discussion : s'accorder sur un socle commun pour gérer un site naturel peu aménagé



Le massif Pyrénées Ariégeois

Une alliance de 3 collectivités pour une réponse coordonnée

Territoire de montagne vaste et contrasté, les Pyrénées ariégeoises attirent une fréquentation diffuse mêlant habitants, excursionnistes et visiteurs de proximité régionale sur des sites marqués par des activités multiples. La dynamique de fréquentation post-Covid, manquant encore d'objectivation, peut générer des conflits souvent traités en réaction sur des sites peu ou pas aménagés pour ces flux et des usages multiples.



L'émergence

Passer d'une situation ressentie à un socle commun objectif

Le massif des Pyrénées ariégeoises croise trois périmètres administratifs : le PETR de l'Ariège, le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et la Communauté de communes Couserans-Pyrénées. Jusqu'alors, les actions en termes de gestion des flux s'effectuaient souvent en réponse à l'interpellation des élus par les usagers ou en réaction à des problèmes ponctuels, sans objectivation (pics de fréquentation ressentis, stationnement compliqué, conflits d'usages perçus...), sur des sites naturels n'ayant pas ou peu été aménagés pour des fins touristiques. En Ariège, depuis le post-Covid, ces situations de tensions se sont multipliées sur des portes touristiques ou sites dits frontières telles que le lac de Bethmale, le port de Lers, l'étang de Soulcem... Aucun n'est véritablement menacé par le surtourisme, mais tous font face à des pratiques nouvelles, des conflits ponctuels, un manque de connaissances entre les acteurs...

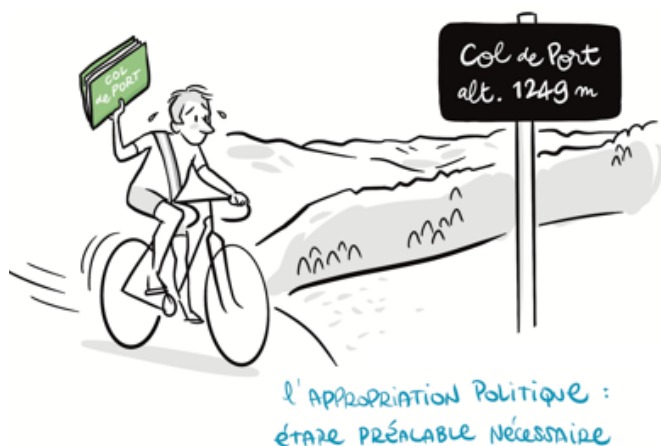
Les 3 collectivités se sont regroupées autour d'un collectif informel en vue d'envisager une nouvelle approche, passant du seul rôle de « gestionnaire »

au quotidien à celui d'« organisateur » sur le long-terme. Le site du Col de Port a été identifié comme le terrain idéal pour expérimenter la gestion des flux comme levier de mobilisation et de développement territorial :

- un espace à la croisée des périmètres des trois partenaires du consortium,
- marqué par des usages multiples, sans démarche de gestion concertée préalable,
- avec une fréquentation diffuse mais sans excès, proposant une offre attractive de restauration et d'hébergement, l'auberge de la Sapinière.

“**Avant de parler plan d'action et gouvernance, il faut créer du lien et permettre une connaissance partagée entre acteurs.**”

Plan Avenir Montagne Ingénierie du PETR de l'Ariège



L'expérimentation

De la médiation à la concertation territoriale

La médiation

L'intention initiale était centrée sur la gestion des flux par l'intermédiaire de la médiation montagne. Progressivement, la démarche s'est élargie vers une vraie réflexion de gestion de site, avec l'expérimentation d'une méthode collaborative, transposable à d'autres sites : comprendre le lieu, écouter les acteurs, construire ensemble un plan d'action.

La médiation est restée au cœur du projet, avec 23 jours de médiation et 1 100 visiteurs sensibilisés au cours de l'été 2025, intégré en complément du dispositif « Médiateurs Montagne » du PNR Pyrénées Ariégeois depuis 2022. Leur mission : informer sur les pratiques et les itinéraires, diffuser les bons comportements (troupeaux, berges, patrimoine naturel et culturel), et prévenir les risques en montagne.

Un carnet numérique de voyage à destination des visiteurs dédié au Col de Port a été réalisé, ainsi

qu'un carnet des bonnes pratiques en montagne, diffusé ensuite à l'échelle départementale dès septembre 2025. La médiation est ici considérée comme l'une des composantes essentielles de la gestion des flux.



La concertation territoriale

Sur Languedoc, l'objectif de médiation consistait à rassembler les parties prenantes autour d'une réflexion collective. La concertation s'est ensuite resserrée à partir du printemps 2025 autour des acteurs clés dans le cadre d'une formation-développement de l'Agence des Pyrénées dans une logique d'opérationnalité (15 acteurs environ). Un travail d'écoute et de pédagogie a été nécessaire pour rassurer les élus communaux, exprimant la crainte de perdre toute maîtrise du site.

“**Ce n'est pas parce qu'on ne veut pas transformer le site en profondeur qu'on est contre tout : oui, il y a des choses à faire, mais de façon raisonnée, en laissant le col tel qu'il est et en respectant la biodiversité et le pastoralisme.**”

Mairesse de Boussenac

En parallèle, un diagnostic de terrain (usages, acteurs, fréquentation, représentations) a été réalisé entre février et septembre 2025, les données disponibles de fréquentations, des observations terrains et les retours des médiateurs.

“**Le diagnostic des pratiques estivales était très pertinent : il a objectivé des choses sur lesquelles chacun allait de son ressenti, et ça nous a permis de rationaliser enfin ce qu'on percevait.**”

Office national des forêts

Ces deux démarches ont permis de consolider un socle commun, c'est-à-dire une vision d'ensemble partagée, s'appuyant sur des éléments objectifs et une meilleure connaissance des compétences et des champs d'intervention de chacun. In fine, les acteurs se sont accordés sur un plan d'action « Col de Port 2035 » reposant sur des principes

d'aménagement partagés et une gouvernance légère assurant le suivi des actions.

Les suites

| Du plan d'action à la mise en mouvement

Les documents stratégiques ne vivent pas par eux-mêmes : pour le passage à l'action, une animation territoriale et des moyens financiers dédiés doivent être maintenus pour aller au-delà des principes d'aménagement. A l'hiver 2026, le premier comité de pilotage du Col de Port s'est réuni, engageant une poursuite de la dynamique.

Parallèlement, la méthodologie employée a été documentée dans un livret dans une logique de reproductibilité sur d'autres sites naturels ariégeois. Ce déploiement à d'autres échelles suppose un portage pour ancrer durablement la gestion des flux comme politique locale. La gestion des flux n'est pas seulement une réponse touristique, c'est une démarche d'organisation du territoire.

L'apport de l'AMI

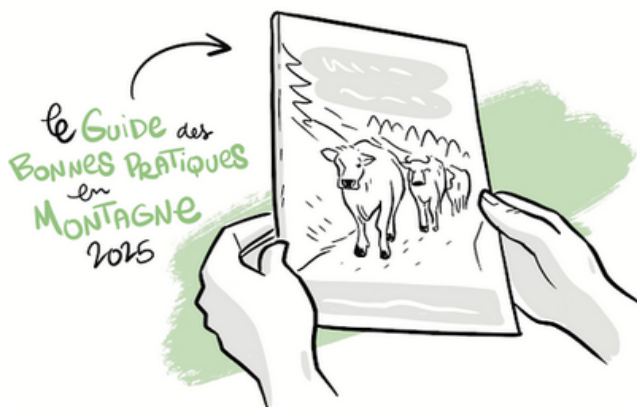
| Ou se mettre à la hauteur des Grands Sites de France

Le processus de concertation mis en oeuvre s'inspire de la logique « observer – évaluer – ajuster », proche de la méthode des Grands Sites de France, présentée à l'occasion du séminaire du Canigo Grand Site en octobre 2024.

Par ailleurs, l'organisation du séminaire de Montels en janvier 2025, avec la présence des autres territoires pilotes, a constitué un moment mobilisateur, avec plus de 45 participants présents. Il a été le point de départ de l'implication des acteurs et du croisement de leurs regards.

Formation développement, coordonnée par l'Agence des Pyrénées, a permis d'apporter un regard neutre, extérieur sur le site.

Enfin, l'AMI a permis d'obtenir les moyens d'ingénierie et le droit à l'expérimentation, avec des enveloppes modestes, ouvrant un espace légitime pour aller vers une gestion apaisée.



Les —

- La complexité de mettre en place une gestion d'un site dit frontière (col entre deux communes, deux communautés de communes, etc) et l'absence d'un maître d'ouvrage « naturel » car une gestion partagée, l'investissement conséquent ne permet pas un déploiement rapide sur d'autres sites naturels.

Les +

- + La collaboration fluide entre 3 structures du consortium, répartissant la charge de travail mais aussi les regards, les compétences et les expertises.
- + Le croisement des ressources pour le diagnostic (données objectives, observations et entretiens terrains, médiateurs).
- + Le maintien de la démarche d'intelligence collective et de concertation pour aboutir à un socle commun.



“ La mise en place d'un co-pilotage de la démarche est intéressante, ça évite une incarnation du projet par une seule structure et permet de souligner la dimension collective ”

Laure LETARD
PNR des Pyrénées Ariégeoises

Les résultats en chiffre

- 15 aine d'entretiens avec les acteurs du site
- 1 enquête qualitative avec 108 réponses
- 23 jours de médiation et 1100 personnes contactées
- 45 jours d'ingénierie de projet
- 5 journées de formation développement, avec jusqu'à plus de 30 participants
- 1 plan d'action « Col de Port 2035 »

Contacts :

Stéphane GROCHOWSKI, PETR Ariège
avenir.montagnes@petrariège.fr

Laure LETARD, PNR Pyrénées Ariégeoises
l.letard@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Laura SERVAT, CC Couserans Pyrénées
laura.servat@couserans-pyrenees.fr

La mobilité au cœur du projet d'accueil et de qualité paysagère d'un Futur Grand Site



Les d'infrastructures limitées, stationnées au niveau du pied de Pog, et un déséquilibre s'est installé peu à peu entre la fréquentation du village et du château.

Au fil des années, l'absence d'aménagements adaptés et de connexion fluide entre le château et le village ont généré une tension, cristallisée autour

de fréquentation en période estivale avec des phénomènes de saturation et de nuisances. L'inscription en cours au patrimoine mondial de l'UNESCO sous le bien en série « Forteresses Royales du

Le château de Montségur au cœur d'un projet paysager

Au cœur du Pays d'Olmes, le château Montségur, perché sur son Pog, attire chaque été des milliers de visiteurs, venus plonger dans les mystères du catharisme et les paysages envoûtants de l'Ariège. La candidature au label Grand Site de France conduit le territoire à repenser l'approche du site emblématique : intégration paysagère des aménagements, place de la voiture, solutions de mobilité... afin de proposer une offre singulière, respectueuse de l'authenticité du site et des alentours.

Languedoc» et la labellisation Grand Site de France fédératives sur lesquelles la Communauté de Communes a su s'appuyer pour davantage considérer la qualité de l'accueil, la relation entre les habitants et les touristes et la préservation de cet écrin naturel et culturel. L'objectif est aussi d'améliorer l'attractivité du site, avec une fréquentation en baisse depuis les années 1980, pour renforcer ce rôle économique local et la création de valeurs.



Aujourd'hui, les gens arrivent avec leur propre voiture, visitent le château et repartent. On souhaite que la navette fasse rester les gens sur le territoire.

Agence de Développement Touristique de l'Ariège

L'émergence

Une démarche Grand Site de France exigeante et mobilisatrice

Le Pays d'Olmes est un territoire rural et boisé, riche d'une histoire marquée par le catharisme et un passé industriel autour du textile. Cet héritage se conjugue à des paysages sauvages, offrant un attrait touristique original. Le château de Montségur est l'un des sites phares du territoire, attirant plusieurs dizaines de milliers de visiteurs chaque année du stationnement au pied de Pog, concentrés sur le Pog. Une seule route étroite permet l'accès au site,

L'expérimentation

L'anticipation d'un futur schéma de mobilités

Dans son programme d'actions, validé en 2020 par la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages, plusieurs aménagements sont prévus visant à améliorer la qualité paysagère et d'accueil du site. Les projets de réduction du stationnement au pied de Pog, passant de 200 à 66 places, et de

reconversion d'une friche industrielle à Montferrier en Maison du Grand Site de France, à 5km du pied de Pog, envisagée comme la porte d'entrée du site invitent à repenser la manière de visiter et de circuler sur le territoire. En ce sens, la mobilité est appelée à participer au produit touristique.

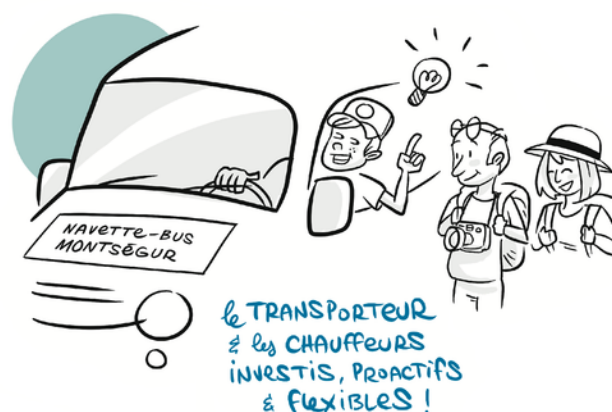


Du circuit complet à une liaison liant le château au village

Avant les ateliers d'intelligence collective de Montels en janvier 2025, l'intention de la collectivité Pays d'Olmes était d'expérimenter le futur circuit de navettes envisagé : de la future Maison du Grand Site jusqu'à la fontaine de Fontestorbes, curiosité géologique connue pour son phénomène d'intermittence naturel unique.

Finalement, compte tenu du calendrier et des infrastructures encore au stade de projet, il a été privilégié l'expérimentation d'un système de navettes visant à recréer du lien entre le village et le château, offrir un service aux visiteurs, et réduire la pression automobile au pied de Pog. Cette navette était gratuite d'août à septembre 2025, à raison de 7 rotations par jour et d'un trajet de 5 minutes environ. Au total plus de 400 titres ont été enregistrés, représentant 5,5 % des visiteurs du château.

Un saisonnier a été recruté pour informer les visiteurs, faire de la médiation et conduire une enquête de satisfaction. Au fil de l'expérimentation, le service de navette a évolué en continu, porté par les observations de terrain des chauffeurs : ajout d'un arrêt plus pratique, adaptation des horaires, rotation supplémentaire. Ces ajustements rapides et réactifs ont rendu la navette plus fluide et mieux adaptée aux usages réels.



De l'expérimentation mobilisatrice à un premier schéma de mobilités

La mise en œuvre de la navette pour l'été 2025, dans un délai contraint, a permis de fédérer les acteurs locaux, certains réservés et prudents, autour du projet Grand Site de France et de sa composante « mobilité ». Après l'été 2025, réunis dans le cadre de la formation-développement déployée par l'Agence, les acteurs ont capitalisé sur l'expérience estivale pour proposer un premier schéma de mobilités touristiques, tenant compte de l'ensemble du périmètre du Grand Site de France, au-delà de la liaison village-château, et déclinant une thématisation autour du passé industriel du Pays d'Olmes.

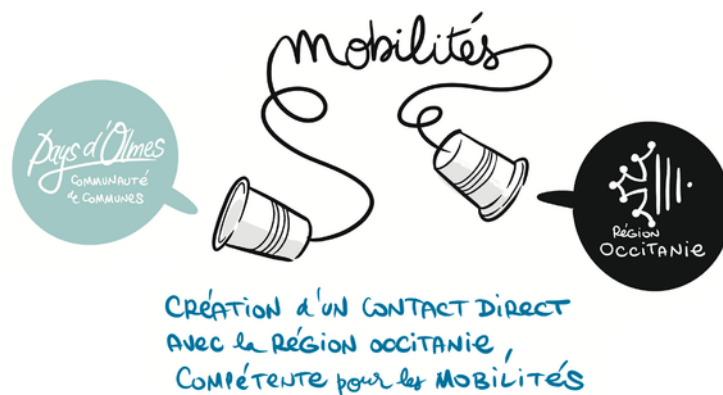
Associer tout le monde, très rapidement dès le début, a été capital. Ces réunions ont été nécessaires pour une bonne compréhension et limitent les grains de sable dans la mise en œuvre.

Mairie de Montségur

Les suites

Eviter l'effet déceptif et prévoir le passage à l'échelle dans le programme 2025-2033

Par décision ministérielle pour le Grand Site de France Montségur du 26 janvier 2026, Montségur et les 7 communes concernées ont été labellisés « Grand Site de France », ouvrant des perspectives aux projets d'aménagement du site prévu dans le programme 2025-2033. En parallèle de leurs livraisons, le schéma de mobilité du site devra être actualisé et mis en œuvre afin de proposer une offre expérientielle aux visiteurs depuis les portes d'entrée du Grand Site et réduire l'emprise de la voiture.



NAVETTE PENDULAIRE GRATUITE ENTRE LE VILLAGE et le CHÂTEAU de MONTSÉGUR

D'autre part, dans la période de préfiguration, les premiers résultats positifs de l'expérimentation en 2025 encouragent à envisager son prolongement pour l'été 2026 sur les périodes de forte fréquentation en prenant en compte l'enquête de satisfaction.

Ce prolongement devra se réaliser en dehors de l'enveloppe de l'AMI ATOUT FRANCE. Le groupe de travail constitué est ainsi amené à devenir un espace pérenne de coordination et d'échanges techniques autour de la mobilité du GSF Montségur.



En s'inspirant de ce qui a fonctionné avec cette navette, l'idée est la mise en œuvre et la pérennisation d'un système de navettes reliant plusieurs sites du territoire intercommunal.

AssistanteProjet GrandSiteDeFrance, Communauté de communes du Pays d'Olmes

L'apport de l'AMI

Inspiration d'autres expérimentations et force de l'intelligence collective

La participation à l'AMI Gestion des flux à l'échelle pyrénéenne est apparue comme une opportunité pour s'inspirer d'expériences de territoires plus avancés dans la mise en place de navettes, tels que le site classé du lac des Bouillouses, la Communauté de Communes des Pyrénées Hauts-Garonnaises ou encore le Cirque de Navacelles, en vue d'expérimenter à l'été 2025 la navette sur le périmètre du Grand Site de France.

D'autre part, le séminaire de Montels en janvier 2025 a été déterminant pour réorienter la navette dans un périmètre réduit à la liaison château – village, cœur de l'enjeu en termes de gestion des flux et d'appropriation par les habitants.

Enfin, la formation-développement déployée par l'Agence des Pyrénées a permis, dans un délai réduit, de mettre en œuvre la navette pour l'été 2025 de manière collective, impliquant les élus et les socioprofessionnels de Montségur.

Les —

- L'information au public suite aux adaptations du service et des horaires.
- La réticence de certains acteurs au démarrage du projet.
- L'incertitude de financement de la pérennisation de la navette.

Les +

- + L'implication du prestataire de transport local, permettant un ajustement rapide et souple du service
- + La capacité de mobilisation de la formation-développement dans un calendrier pourtant contraint
- + L'enveloppe prévue pour l'expérimentation donnant un caractère opérationnel aux réflexions

Pour une première expérience, elle s'est révélée très favorable. Les chiffres sont encore bas, c'est normal pour une première année, mais ils sont là, et ça montre qu'il y a un intérêt pour la navette.

Maire de la Commune de Montségur

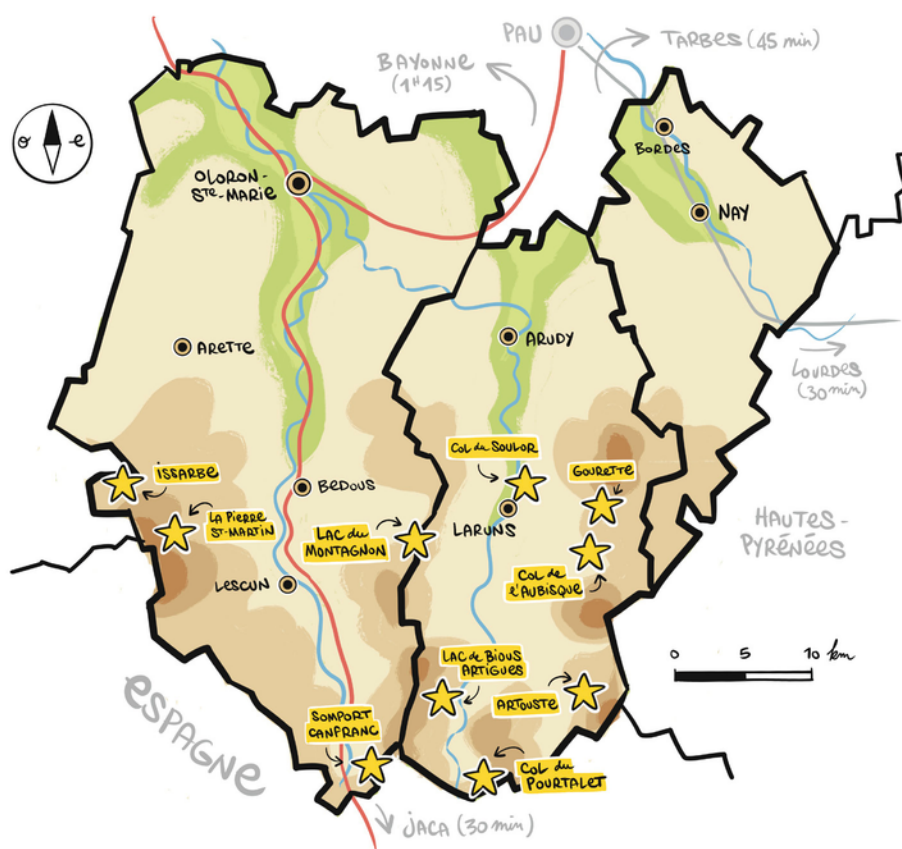
Les résultats en chiffre

- 26 jours de service de navette avec 15 trajets par jour
- 415 titres enregistrés, représentant
- 5,5 % des visiteurs du château
- 5 journées de formation développement avec une douzaine de participants en moyenne
- 1 enquête qualitative avec 50aine de réponses

Contact :

Benoît COMBES, CC Pays d'Olmes
benoit.combes@paysdolmes.org>

La mobilité touristique pour accueillir à l'échelle d'un territoire vécu



saisons et les sites. Pour autant, le territoire manque d'une observation suffisante, tant quantitative que qualitative, pour évaluer finement les flux et leurs impacts. Avant 2021, chaque communauté de communes agissait de manière isolée en termes de gestion des flux alors que la réalité dépasse les frontières administratives : visiteurs et habitants circulent entre vallées, saturant parfois certains sites en été tandis que d'autres restent à l'écart. A partir de mai 2021, le projet Avenir Montagne Ingénierie a porté un autre regard sur cette thématique, pensant la mobilité touristique à l'échelle des trois vallées. Cette réflexion élargie a été confortée avec la démarche

Atelier par les Vallées d'Ossau de février 2023 à décembre 2024.

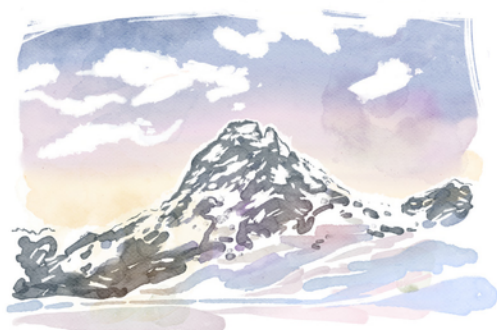
La montagne béarnaise

3 communautés de communes entre plaine, piémont et haute montagne

Mosaïque de paysages et territoire transfrontalier, la Montagne Béarnaise jouit d'un potentiel d'attractivité touristique sur un périmètre néanmoins éclaté, avec une fréquentation diffuse, invitant à organiser les connexions et à développer un accueil des publics à l'échelle du territoire vécu. Dépasser l'échelle des sites pour passer à celle d'un territoire implique de changer progressivement d'approche sur les mobilités.

Trois axes ont émergé de ces travaux : relier les sites touristiques, favoriser les mobilités douces accueillir les camping-cars et vans aménagés sans dégrader les sites.

L'AMI « Gestion des flux » est venu prolonger cette dynamique à partir de juin 2024, offrant une opportunité pour franchir un cap, passant d'une logique d'aménagements ponctuels à une démarche plus stratégique.



L'émergence

une observation fragmentée et une destination à affirmer à travers la mobilité

La fréquentation touristique de la Montagne Béarnaise, estimée à 2 millions de visiteurs annuels, varie fortement selon les



Co-construction d'une enquête qualitative auprès des visiteurs du territoire

L'expérimentation

Une démarche fédératrice d'observation aboutissant au plan d'action

Le renforcement d'une observation collective

L'atelier de projection cartographique des flux, animé par le Syndicat mixte Canigo Grand Site lors du séminaire de Bénéjacq en décembre 2024, en présence des acteurs locaux, a révélé le manque de connaissances partagées sur les flux à l'échelle des trois vallées.

Une enquête quantitative, conçue collectivement en s'appuyant sur une formation-développement de l'Agence des Pyrénées et administrée par l'ADT 64 sur le logiciel Sphinx, a été diffusée auprès des visiteurs à l'été 2025. Cette enquête n'a recueilli que 300 réponses, soulignant d'une part l'importance d'être présent sur les lieux de visites, et d'autre part l'enjeu d'inscrire les processus d'observation dans la durée. Les résultats marquent néanmoins la dépendance des visiteurs à la voiture pour leur mobilité touristique (87% des usagers), le défaut d'articulation entre les modes de transport, le manque de connaissance de l'offre... Une douzaine d'entretiens qualitatifs avec les gestionnaires de sites publics et privés (gestionnaire de stations de ski, hébergeurs, sites touristiques...) ont complété cette enquête. Ces échanges ont confirmé le manque d'articulation entre offre de transports, mise en réseau des sites et produits touristiques. La mobilité est apparue comme un levier pour désaturer certains sites et connecter les activités, mais dont l'alternative à la voiture est limitée (horaires, fiabilité,

services de locations de vélo peu présents, coûts pour les familles...).

“ Le territoire couvert était relativement grand et il y a un vrai besoin d'objectiver la fréquentation, le point de vue des usagers, puis de quantifier. Les résultats obtenus contribuent à cet objectif mais devront être complétés pour atteindre un niveau de représentativité suffisant. ”

DDTM des Pyrénées Atlantiques



Les données collectées ont été intégrées dans le SIG GEO64, croisant d'autres sources telles que Tourinsoft, l'ADT64, études et schémas touristiques... L'objectif est de pouvoir agréger au fur et à mesure les données d'observation afin d'avoir un support partagé de visualisation du territoire.

La consolidation d'un plan d'action

A partir de ces résultats d'enquête et des précédentes démarches menées dans le cadre d'Avenir Montagnes, les partenaires ont élaboré une feuille de route sur l'offre et la mobilité touristique, validée en Comité de projet Avenir Montagnes en octobre 2025. Elle fixe 4 axes opérationnels :

- Coordonner l'offre touristique
- Adapter l'offre de mobilité
- Objectiver les besoins
- Améliorer la communication

Cette feuille de route ouvre la voie à des expérimentations concrètes dès 2026 : offre Gravel famille et loisirs, navettes et TAD, pôle multimodal d'Iseste, tarification incitative familles et jeunes, optimisation de l'offre camping-cars...



“ Une gouvernance locale solide et bien structurée est indispensable, il faut quelqu'un pour piloter, animer et tenir le cap ”

Hélène CAPDEVIELLE
AVENIR MONTAGNE BÉARNAISE

Les suites

— Trouver les financements pour expérimenter et développer

Seule une partie du plan d'action a pu être intégrée dans la candidature VELONAT sur l'appel à projets POCTEFA - Aire fonctionnelle Centre à l'automne 2025 autour des itinérances cyclables. L'identification d'opportunités de financements conditionne la mise en œuvre des autres actions identifiées.

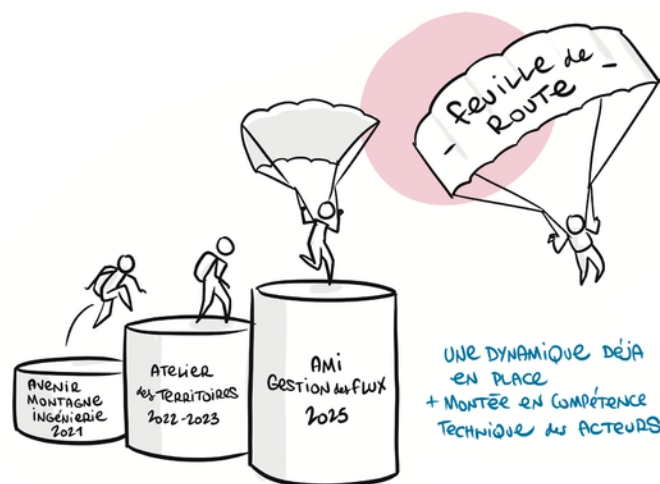
D'autre part, l'approche à l'échelle de la Montagne Béarnaise a permis aux acteurs de renouveler leur confiance et de reconnaître la capacité collective à agir, au-delà des frontières

administratives. Le maintien acté du poste « Avenir Montagne » en 2026 est un appui essentiel en ingénierie de projet pour maintenir la dynamique. L'outil d'enquête créé a vocation à être déployé les prochains étés, voire sur la période hivernale, afin d'ancrer une culture d'objectivation de la donnée dans les politiques de mobilités touristiques.

“

La présence d'une personne dédiée à l'animation, dans le cas présent le poste Avenir Montagne, est essentielle pour animer le processus. Et la mobilisation des trois territoires qui ont su dégager du temps pour leurs agents a été l'une des grandes réussites de la démarche.

Région Nouvelle Aquitaine
Le projet d'expérimentation sur la vallée d'Aspe mené dans le cadre du LIFE PYRENEES4CLIMA à partir de janvier 2026 viendra appuyer la connexion entre les opérateurs touristiques, notamment de l'agritourisme, avec les offres de mobilités existantes. Toute cette réflexion s'inscrit également dans la perspective du rétablissement de la liaison ferroviaire entre la France et l'Espagne, passant par le tunnel du Somport.



L'apport de l'AMI

Montrer qu'une autre échelle d'action est possible

Le séminaire de Bénéjacq en décembre 2024 a été un élément déclencheur et mobilisateur pour les acteurs territoriaux, embarquant les élus et les techniciens du territoire dans une montée en compétence collective. Les retours d'expériences des partenaires du projet ont confirmé l'intérêt du changement d'échelle dans la gestion des flux et de donner une légitimité à la démarche.

La formation-développement a constitué en un cadre de travail favorable entre les collectivités et les partenaires institutionnels.

“

Les partenaires, Région et Département, voient maintenant clairement le potentiel du territoire, et cela nous donne plus de légitimité, notamment pour réfléchir sur les questions de mobilité en lien avec le tourisme.

Région Nouvelle Aquitaine

Les -

Des moyens humains limités pour diffuser l'enquête sur le terrain et un relais limité des offices du tourisme.

La réticence de certains acteurs au démarrage du projet.

Les +

La préexistence d'une gouvernance au niveau de la

un espace de dialogue pour changer d'échelle.

L'effet mobilisateur du séminaire territorial, du cadre pyrénéen de l'AMI et de la formation-

développement.

Les résultats en chiffre

- 1 enquête quantitative avec 295 réponses
- 12 entretiens qualitatifs
- 1 plan d'action territorial validé en Comité de Projet Avenir Montagnes

Contact :

Juliette HENRY, Avenir Montagne Béarnaise, Communauté de communes de la Vallée d'Ossau
montagne-bearnaise@cc-ossau.fr

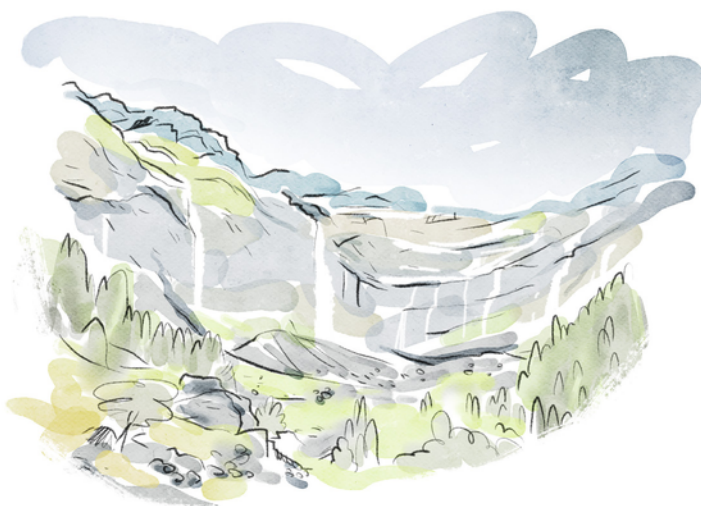
Comprendre les flux pour construire l'avenir des vallées de Gavarnie



Les vallées de Gavarnie

Des vallées touristiques « finistères »

Au cœur du massif pyrénéen, la commune de Gavarnie-Gèdre accueille chaque année des milliers de visiteurs attirés par ses paysages exceptionnels. Les comportements des visiteurs et les pics de fréquentation touristiques mettent le territoire sous tension en matière de stationnement, de sécurité, mais aussi de qualité de vie et de préservation des paysages et de la biodiversité. Dans une démarche de labellisation Grand Site de France, comprendre, objectiver, anticiper la fréquentation est un prérequis essentiel pour préserver ce territoire fragile et habité.



L'émergence

Objectiver les pics de fréquentation pour déployer une stratégie adaptée

Deux tiers de la commune est situé en site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ou en zone cœur du Parc national. Les enjeux d'accueil du public et de la gestion des flux touristiques s'inscrivent, plus que nulle part ailleurs dans les Pyrénées, dans une réalité ancienne. Dès les années 1990, le village de Gavarnie est piétonnisé et les parkings sont déplacés à l'entrée. Depuis 2019, la mise en place d'une navette pour accéder au cirque de Troumouse montre son efficacité : moins d'impacts, un modèle économique excédentaire, une expérience de visite apaisée et maintien des activités traditionnelles comme le pastoralisme.

Les parkings payants à Gavarnie, ça a permis de résoudre le problème de la circulation dans le village et d'apporter une ressource à la commune ; la stratégie semble judicieuse, mais il faudrait expliquer aux gens pourquoi ils payent.

Habitante à Gavarnie

Pourtant, passer d'une gestion « en réaction » à une stratégie anticipée et apaisée des tensions, en remettant d'abord l'habitant au cœur du projet, nécessite de connaître avec précision les volumes de fréquentation, les comportements, les attentes ou encore les capacités de charges des sites. En parallèle de l'AMI Gestion des Flux, la commune

de Gavarnie a lancé en 2025 une étude, financée majoritairement par l'ANCT, sur la fréquentation et des flux de visiteurs en vue du renouvellement du Projet Grand Site de France. Elle croise les expertises de développeur touristique (Protourisme), de spécialiste de la donnée (Affluences) et d'urbanistes (AGAP). A terme, l'objectif, est de créer un observatoire permanent et de formaliser des procédures permettant à la collectivité d'assurer une gestion pleinement autonome.

Cette indispensable. Dans un objectif comme Gavarnie, les perceptions des pics de fréquentation sont souvent biaisées, et avoir une base de données solide permet de partager un constat commun.

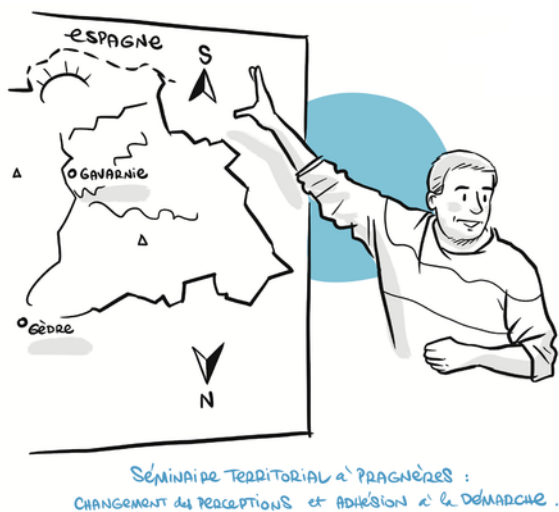
DREAL Occitanie

L'expérimentation

Objectiver pour agir

Des capteurs innovants de données en temps réel

Le projet initial visait à installer des capteurs de comptage par la start-up Affluences pour connaître en temps réel le nombre de véhicules entrant dans le village et le taux de remplissage instantané des stationnements. L'implantation des compteurs n'a pas pu être effectuée pour des raisons techniques de raccordement au réseau électrique, reportant le projet à 2026.



Dépasser les représentations sur la surfréquentation

Néanmoins, l'étude ANCT s'est révélée une étape clé pour la mise en œuvre de l'observatoire,

et en organisant l'approche. Elle a permis d'objectiver le nombre de touristes sur Gavarnie (720 000 à l'année, et non 1 million ou plus comme parfois présenté à tort dans les médias), leur répartition sur l'année (50 % des passages sur juillet / août,

avec une évolution croissante du printemps), leur répartition sur les vallées entre Estaubé, Troumouse, le village de Gavarnie, le Col de Tentes (seulement 15% ne viennent que pour le site de Cirque Gavarnie), leur profil et leur(s) pratique(s) touristique(s)... Cette étude a révélé également le taux de satisfaction élevé des visiteurs, même en période de pics, et a confirmé que la problématique centrale de Gavarnie-Gèdre ne réside pas dans la capacité d'accueil des sites, mais dans la capacité d'accueil des véhicules.



A partir de cette étude, la commune de Gavarnie a pu s'accorder sur un plan de 44 actions en 4 axes pour répondre aux problématiques de flux :

- Optimiser le parcours visiteur sur l'axe central Pragnères-Village-Cirque ;
- Améliorer les conditions d'accueil pour être à la hauteur d'un Grand Site de France ;
- Déconcentrer les flux pour favoriser les retombées économiques ;
- Sensibiliser les visiteurs et les acteurs locaux à la préservation des paysages et à l'esprit des lieux.

L'une des actions majeures est la pérennisation d'un observatoire, afin de passer de résultats d'étude en indicateurs qui seront suivis dans la durée et intégrés dans un outil ergonomique, automatisé, permettant de visualiser les évolutions.



Lionel MATA
Commune de GAVARNIE-GÈDRE

L'écoute conjointe des habitants et des visiteurs est très importante. Pas l'un sans l'autre : pour bien accueillir, il faut bien vivre sur territoire.

Les suites

La mise en œuvre des compteurs et l'observatoire ?

Quam ob rem cave Catoni anteponas ne istum quidem ipsum, quem Apollo, ut ais, sapientissimum iudicavit; huius enim facta, illius dicta laudantur. De me autem, ut iam cum utroque vestrum loquar, sic habetote. Eminuit autem inter humilia supergressa iam impotentia fines mediocrium delictorum nefanda Clematii cuiusdam Alexandrini nobilis mors repentina; cuius socrus cum misceri sibi generum, flagrans eius amore, non impetraret, ut ferebatur, per palatii pseudothyrum introducta, oblato pretioso reginae monili id adsecuta est, ut ad Honoratum tum comitem orientis formula missa letali omnino scelere nullo contactus idem Clematius nec hiscere nec loqui permissus occideretur. Verum ad istam omnem orationem brevis est defensio.

“Là où on vit bien, on accueille bien.”

Maire de Gavarnie-Gèdre

L'apport de l'AMI

Gavarnie pionnier mais pas isolé

Lors du séminaire organisé à Pragnères en avril 2025, des témoignages d'autres sites, tels que Torla ou Sixt-Fer-à-Cheval, ont renforcé la confiance des élus du territoire et ouvert la voie à des sujets jusque-là peu envisageables, telle que la réorganisation du stationnement au col des Tentes. La réflexion est lancée pour 2026.

L'inscription dans une réflexion à l'échelle du massif pyrénéen a permis de capitaliser sur les observatoires mis en œuvre sur d'autres territoires, y compris alpins. L'observatoire entrepris par la commune de Gavarnie-Gèdre, visant à terme une gestion autonome, est unique par son ambition et les données croisées sous 4 thématiques

(fréquentation, tourisme, mobilité, impacts).

“Sur un site touristique comme Gavarnie, les perceptions des pics de fréquentation sont souvent biaisées, et avoir une base de données solide permet de partager un constat commun.”



Eléonore SEIGNEUR
DREAL Occitanie

Les —

- La contrainte du réseau électrique n'ayant pas permis de déployer des compteurs Affluences supplémentaires 2025.
- La mobilisation plus difficile des socioprofessionnels.

Les +

- + L'intégration d'un cabinet de paysagistes - urbanistes dans le consortium de l'étude pour produire des propositions concrètes d'aménagement.
- + La plus-value des expérimentations ailleurs, rassurantes pour les acteurs, notamment les élus.
- + L'appui technique et stratégique des services de l'Etat (DREAL).

Les résultats en chiffre

- Jusqu'à **1 000** véhicules/jour au col des Tentes
- Plus de **400** véhicules/jour aux Gloriettes
- Plus de **500** camping-cars certains soirs
- **98 %** des visiteurs arrivent en voiture
- **50 %** des visiteurs se disent prêts à utiliser une alternative si elle existe
- **73%** de taux de rentabilité de la navette de Troumouse

Col des Tentes : Réflexion autour du stationnement d'une porte d'entrée du P.N. des Pyrénées

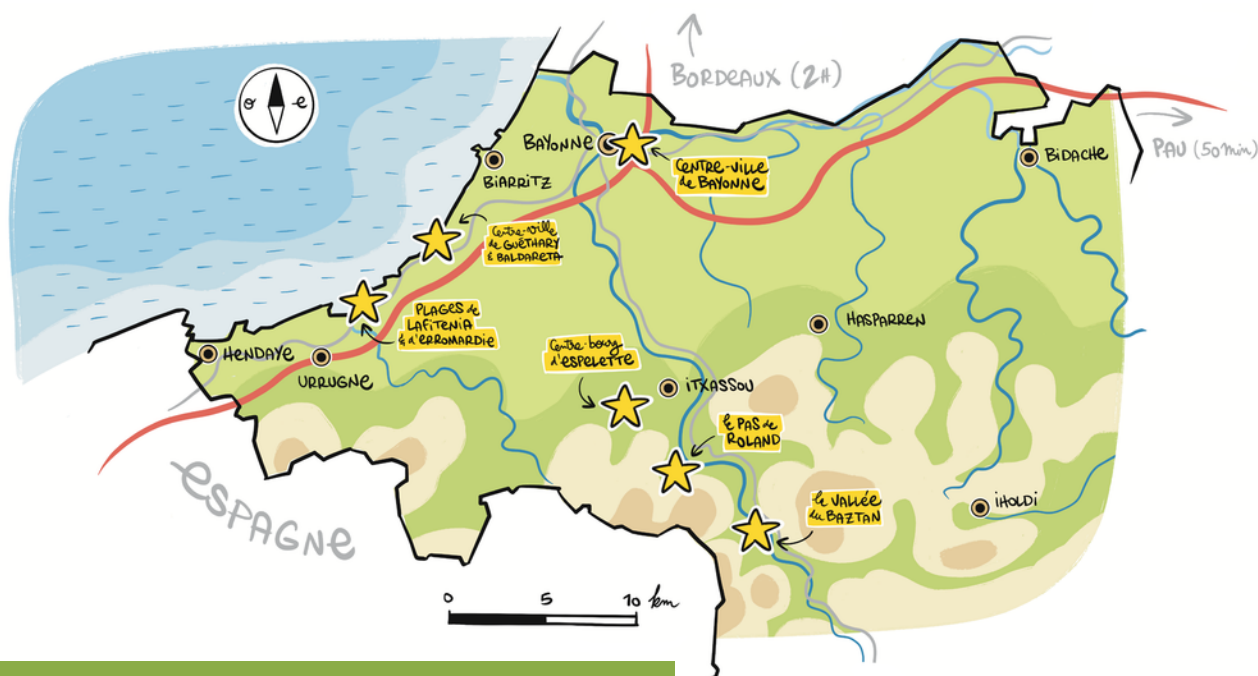


Contact :

Lionel MATA, commune de Gavarnie-Gèdre et Agence Touristique de la Vallée de Gavarnie
lionel.mata@valleesdegavarnie.com



Sur la montagne, le littoral et la ville basques, de la stratégie territoriale à l'échelle ultra-locale



PAYS BASQUE, une diversité de configurations de gestion entre littoral, montagne et ville

Le Pays Basque concentre des flux touristiques intenses et saisonniers, aussi bien sur le littoral qu'en milieu urbain. Dans ces territoires habités à l'année, l'afflux engendre des embouteillages, une saturation du stationnement, des tensions d'usages et une pression accrue sur l'environnement. Dans ce contexte, la compréhension des mécanismes de fréquentation et de mobilité sur ces trois types d'espaces (littoral, montagne et ville) constitue un enjeu essentiel pour réorganiser les flux, tout en préservant le cadre de vie des habitants et la qualité de l'expérience des visiteurs.



“L'étude va nous permettre d'objectiver les choses et de solliciter les partenaires pour trouver des solutions car aujourd'hui on subit encore totalement cet afflux.”

Mairie d'Espelette

L'émergence

Des situations hétérogènes

Le Pays Basque est un territoire aux réalités multiples, présentant des problématiques très diverses en matière de gestion des flux : un littoral très fréquenté, concentrant 80 % de la population et des visiteurs sur seulement 15 % du territoire ; un rétro-littoral qui capte une partie des flux du littoral ; et un espace de montagne aux usages variés, soumis à une pression croissante.

L'AMI « Gestion des flux » a ensuite constitué l'opportunité de décliner cette stratégie à des échelles plus localisées, afin de tester des actions concrètes sur trois types d'espaces

- Littoral : Saint-Jean-de-Luz, Bidart et Guéthary ;
- Montagne : Espelette, Ixassou et Bidarray ;
- Ville : Bayonne.

Travailler à des échelles micro-territoriales, sans perdre de vue leurs interconnexions, a permis d'adapter les réponses aux spécificités de chaque contexte. Ainsi, sur les communes de montagne, les principaux enjeux concernaient la circulation automobile, le stationnement et la maîtrise du nombre de véhicules.

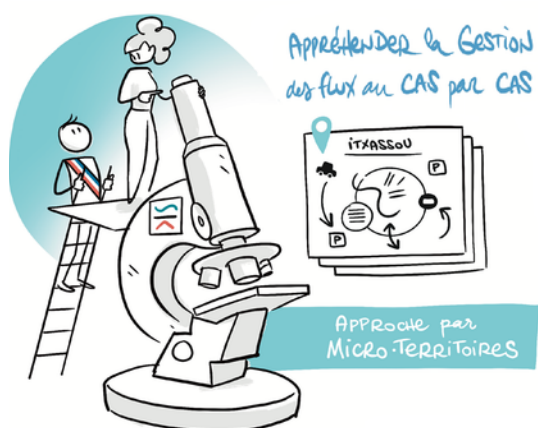


L'expérimentation

Une méthodologie commune pour des actions singulières

De juin 2024 à septembre 2025, la CAPB est allée à la rencontre des élus et des acteurs locaux afin de coconstruire des solutions adaptées aux problématiques identifiées. Des dispositifs ont été expérimentés durant l'été 2025, avant de faire l'objet d'une analyse et d'une évaluation de leurs résultats.

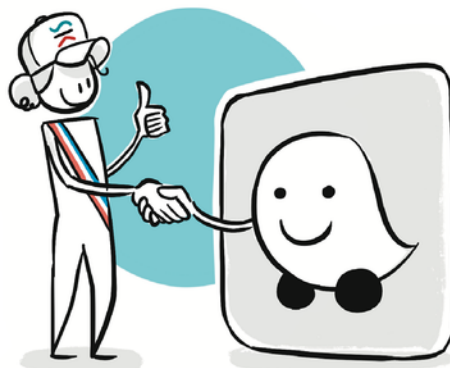
Conformément à l'approche micro-territoriale, des actions différenciées ont été menées sur les zones montagne, littorale et ville. Plus d'info : site internet



Focus sur l'action envers les applications grand public

Une étude juridique sur les droits et grands publics des applications a conclu que les moyens d'action envers

les plateformes participatives sont relativement limités. Elles rejettent la responsabilité des contenus sur les utilisateurs, tant à l'origine des suggestions que de la consultation. Le pouvoir d'action réside dans les CGU de ces plateformes, si le contenu publié ne respecte pas les CGU de la propre plateforme. Certaines entreprises, notamment françaises ou ayant des relais locaux, sont néanmoins soucieuses de leur image de marque.



PARTENARIAT APPLI GRAND PUBLIC (WAZE) :
LOGIQUE de PARTENARIAT - RELATION
de CONFIANCE & DONNANT / DONNANT

A l'appui de cette étude, la CAPB a pu intervenir auprès des applications comme Park4Night et Visorando pour retirer des propositions gênantes (ex : camping sommet de l'Artzamendi) et ajouter les randonnées officielles.

La coopération avec les applications grand public, dont notamment Waze, nécessite un long travail de mise en confiance. Pour autant, les modifications de parcours obtenues agissent directement sur le comportement des visiteurs. Par exemple : les points d'arrivée pour les requêtes « Pas de Roland » ou « Espelette » ont pu être orientés sur des parkings adaptés pour éviter un trafic gênant dans le centre-village.

Un résultat efficace rapporté à la proportion de visiteurs utilisant Waze pour se rendre sur ce site (32 %).



“
On est entré dans une logique nouvelle avec l'usage d'outil comme Waze, ça nous a permis d'ouvrir notre approche, de sortir des habitudes centrées sur la mobilité quotidienne.”

Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Les suites

Vers un projet INTERREG Espace Atlantique

La CAPB a été lauréate d'un projet européen INTERREG Espace Atlantique piloté par le GIP littoral. Appelé SMART Coast, ce projet (juillet 2025 – décembre 2027) a pour ambition la mise en place d'outils opérationnels favorisant une meilleure gestion des flux touristiques sur les espaces côtiers et une reconfiguration durable des modes d'accès au littoral. Si ce projet ne concerne pas la zone de montagne, la nature des enjeux et les actions fléchées ont un fort potentiel de répliquabilité. Les problématiques liées aux flux de visiteurs sur le littoral relèvent principalement des questions de mobilité et d'accès à des sites très fréquentés et saturés par les voitures durant la saison estivale, dont les résultats seront utiles à tout territoire.



St-Jean-de-Luz : ADAPTATION des HORAIRES NAVETTE SELON PICS de FRÉQUENTATION

L'apport de l'AMI

Et olim licet

Le projet a permis de structurer et valider une méthodologie opérationnelle de gestion des flux à l'échelle de micro-territoires (commune, centre ville, site touristique). Cette approche permet l'identification de solutions concrètes, simples, peu coûteuses et adaptées aux réalités locales ainsi que facilement transposables à d'autres territoires. L'AMI a également permis de fédérer les élus et les services autour d'un projet de gestion des flux. Sujet transversal par nature, il a permis de renforcer une culture commune de gestion de flux et d'établir une gouvernance partagée.

Les -

- L'approche micro-territoire exigeante en ingénierie pour l'appliquer sur l'ensemble des sites sensibles
- L'imperméabilité de certaines applications grand public à la coopération avec les pouvoirs publics

“
Les gens se sont sentis concernés ; ils ont compris qu'on est un petit village qui reçoit énormément de monde, ils ont montré beaucoup d'écoute à notre démarche”

Jean Marie IPUTCHA
maire d'ESPELETTE



Les +

- + l'approche territoriale, en partant de problématiques localisées
- + La coopération avec Waze, levier direct pour rediriger les flux
- + La médiation montagne comme outil de médiation et de sensibilisation sur la mobilité

“
Ce qui a été une réussite, c'est de faire du cas par cas, pour traiter les pics de fréquentation et dégager une problématique propre.”

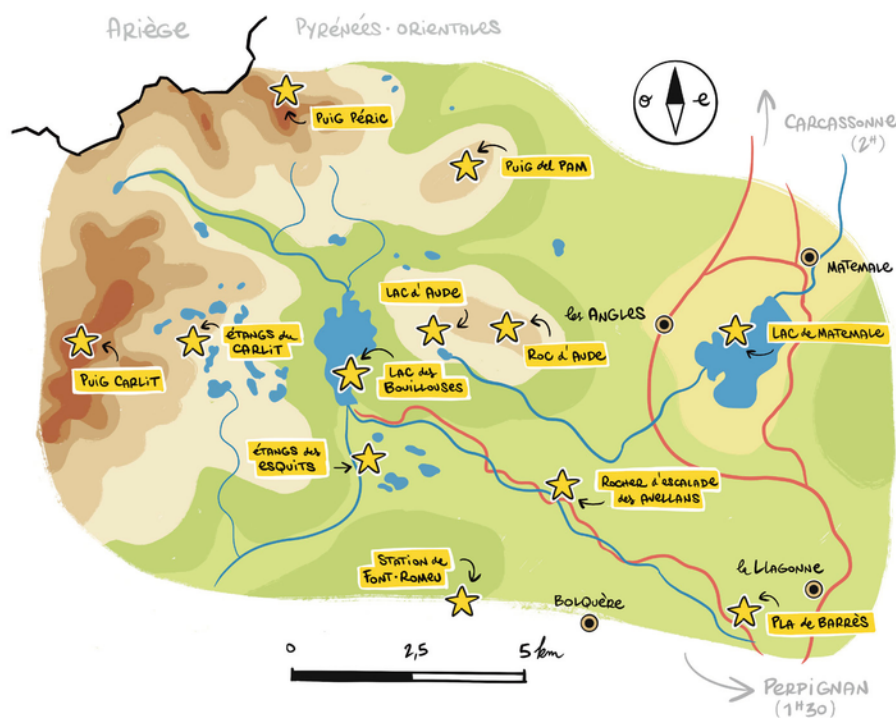
Chargé de mission Tourisme

Les résultats en chiffre

- 733 réponses aux questionnaires visiteurs
- 3 parkings équipés d'un système de comptage
- Jusqu'à 50 % de flux détournés à Bidarray et Itxassou grâce à la médiation d'éco-gardes entre juillet et août 2025
- 2 modifications de trajets, 3 déplacements d'arrivée par défaut et 3 créations de parkings sur Waze
- 10 emplacements gênants supprimés sur Park4Night
- 6 randonnées supprimées et 20 ajoutées sur Visorando et Komoot
- 3 options de scénarios réglementaires proposés aux élus

Contact :

Du littoral à la montagne : outiller les sites classés pour adapter la gestion de la fréquentation estivale



Le département des Pyrénées-Orientales

Gestionnaire de sites classés

Tant sur la façade méditerranéenne que dans les Pyrénées, les sites classés du Lac des Bouillouses et de l'Anse de Paulilles subissent une pression grandissante liée à la fréquentation touristique estivale. Deux espaces marqués notamment par une tension sur les zones de stationnement. Le département cherche aujourd'hui à mieux appréhender les comportements touristiques afin de maîtriser les flux pour préserver les paysages et la biodiversité autant que l'expérience visiteur.



L'émergence

Un volontarisme de la collectivité

Le lac des Bouillouses, au cœur du massif du Carlit, se situe au pied d'un réseau de lacs d'altitude, attirant de nombreux visiteurs en été et saturant la route et les stationnements. En saison, le Département a instauré dès 2000 un système de navettes à partir d'un parking obligatoire en contrebas, un choix précurseur. Comme sur d'autres sites naturels pyrénéens ayant adopté pour une tarification de l'expérience de visite (Gorges de la Carança, Pont d'Espagne, Lac d'Orédon...), la fréquentation ne cesse

pour autant d'augmenter, concentrée à 80 % sur la route départementale, passant à une répartition équilibrée entre les différentes portes d'entrée du site.

L'Anse de Paulilles, sur le littoral, raconte une autre histoire. Ancien site industriel réhabilité, le site subit une fréquentation portée par l'attrait balnéaire. Contrainte dans l'espace disponible, la zone de stationnement ne permet pas d'accueillir les pics de visiteurs. Il en résulte des stationnements anarchiques et dangereux le long de la route départementale. Ici, l'enjeu n'est pas d'accueillir plus, mais d'optimiser et sécuriser le stationnement.

Sur le site des Bouillouses, les problématiques liées à la gestion des flux remontent aux années 80 : La saturation du site ainsi que de la route Départementale le desservant était régulièrement constatée.

Responsable du site classé du lac des Bouillouses

L'expérimentation

Une méthodologie d'observation

En articulant les réflexions sur ces deux sites classés, le Département souhaite se doter d'un observatoire comme outil de pilotage de la fréquentation actuelle et future, en interaction avec les démarches en cours telles que la requalification des sentiers aux Bouillouses. L'observatoire a vocation à rester un outil agile, léger et compréhensible par les agents et les élus pour rester opérationnel.

Il y a une nécessité d'avoir des études de diagnostic des flux pour objectiver la fréquentation dans le cadre de la gestion des sites classés, cela permet d'avoir des données factuelles pour décider en conséquence.

DREAL Occitanie

Les deux sites classés présentant des caractéristiques très différentes, ils sont traités de manière indépendante selon une méthodologie similaire :

- La réalisation en 2025, reposant sur trois volets : des entretiens avec des acteurs ressources, la collecte et l'analyse de données quantitatives et une enquête auprès des visiteurs
- L'élaboration d'un plan d'action opérationnel et d'une stratégie intégrant la mise en place de l'observatoire programmée pour 2026
- Une tranche optionnelle de formation des acteurs à l'utilisation de cet observatoire, également prévue en 2026

“ Pour que ce soit vraiment efficace, l'observatoire doit permettre de fixer une jauge. Dès qu'on l'atteint, on s'arrête là, et on met les moyens nécessaires pour informer les visiteurs. ”

Mairie d'Angoustrine

Les suites

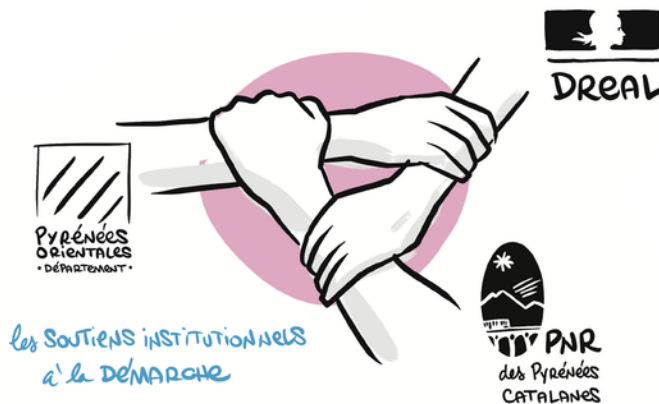
Déploiement de l'observatoire

A plus long terme, l'observatoire pourrait être déployé pour d'autres sites du département, voire transmis à d'autres territoires Pyrénées. Par ailleurs, l'élaboration d'un plan de gestion pluriannuel est prévue pour 2026 aux Bouillouses. A l'Anse de Paulilles, les réflexions portent surtout sur l'optimisation du stationnement et son éventuelle mise en paiement.

L'apport de l'AMI

Des inspirations pyrénéennes

Les échanges avec les autres territoires ont conforté le Conseil Départemental dans l'importance de créer un observatoire complet des flux, à l'instar des Cirques et Vallées de Gavarnie soumis également à des tensions sur le stationnement lors de pics de fréquentation.



Les soutiens institutionnels à la démarche

Les -

- La collaboration parfois distante avec le bureau d'étude en charge de la mission
- Le risque de démobilitation des acteurs, notamment sociopros, face à des sollicitations fréquentes des mêmes interlocuteurs

Les +

- + L'appui institutionnel de la DREAL, levier majeur tant technique que stratégique
- + Des démarches préalables offrant un socle solide à l'expérimentation : requalification des sentiers aux Bouillouses ; plan de gestion et feuille de route triennale à l'Anse de Paulilles

Les résultats en chiffre

- + de 115 000 visiteurs aux Bouillouses de juin à sept.
- 600 places de stationnement au départ de la navette
- 56 % de la fréquentation du site arrive par la navette
- 250 000 visiteurs / an à l'Anse de Paulilles
- 45% des visiteurs en juillet/août
- 280 places de stationnement

Contact :

